

D-2020-119

Nombre de Conseillers

En exercice	78
Présents	72
Votants	78

Conseil Communautaire du 23 juillet 2020

Le Conseil de Val de Garonne Agglomération,
légalement convoqué le 17 juillet 2020,
s'est réuni, en session ordinaire en Salle Espace Expo - Route de
Bordeaux - 47200 MARMANDE,
sous la présidence de Jacques BILIRIT, Président

DESIGNATION DES DELEGUES DE VAL DE GARONNE AGGLOMERATION AU SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DES BASSINS VERSANTS DU TREC, DE LA GUIPIE ET DU MEDIER

Etaients présents

Jacques BILIRIT - Joël HOCQUELET - Dante RINAUDO - Marie-France BONNEAU - Gilles LAGAÛZÈRE -
Christophe COURREGELONGUE - Régine POVEDA - Catherine BERNARD - Jean Luc ARMAND - Benjamin
FAGES - Michel COUZIGOU - Jean François THOUMAZEAU - René ZAROS - Gaëtan MALANGE - Pierre
CAMANI - Marie-Catherine BALLEREAU - Emilie BAYLE - Jérémie BESPEA - Véronique BEZIADE - Jonathan
BITEAU - Stéphane BLANCHARD - Daniel BORDENEUVE - Sophie BORDERIE - Valérie BOTTECCHIA - Jean-
Claude BOURBON - Céline BOUSSIE - Louis BRESOLIN - Serge CADRET - Martine CALZAVARA - Laurent
CAPELLE - Dominique CAPRAIS - Patrick CARDOIT - Séverine CHASTAING - Anne-Marie CHAUMONT -
Charles CILLIERES - Alain DALLA MARIA - Maryline DE PARSCAU - Jean Claude DERC - Gilbert DUFOURG -
Denis DUTEIL - Jean-Claude FEYRIT - Muriel FIGUEIRA - Stéphane FRANCIS - Claudette GALLESIO - Guy
IANOTTO - Pierre IMBERT - Christian JAMBON - Liliane KULTON - Jean-Michel LABORDE - Claude LAGARDE
- Claude LALANDE - Jean-Pierre LANDAT - Guy LAUMET - Alain LERDU - Dominique MARTIN - Michel
MILHAC - Bernard MONPOUILLAN - Didier MONPOUILLAN - Jean Michel MOREAU - François NÉRAUD -
Alain PASCAL - Michel PÉRAT - Jacques PIN - Jean-Michel POIGNANT - Didier RESSIOT - Noëlli REY-LE MEUR
- Loréline ROQUES - Aurore ROUBET - Sylvie SCAFFINI - Jean-Pierre TILHAC - Romain TOSCHI - Jacques
VERDELET

Absents ou excusés

Christian PEZZUTTI - Daniel BENQUET - Jérôme BISSIÈRES - Maud CARUHEL - Pierre FEYRIT - Emmanuelle
MARCHAND - Nadine ZANARDO

Pouvoirs de

Christian PEZZUTTI A Daniel BORDENEUVE - Daniel BENQUET A Martine CALZAVARA - Jérôme BISSIÈRES A
Gaëtan MALANGE - Maud CARUHEL A Dominique MARTIN - Pierre FEYRIT A Jean-Claude FEYRIT -
Emmanuelle MARCHAND A Alain PASCAL

Secrétaire de séance

Alain LERDU

DESIGNATION DES DELEGUES DE VAL DE GARONNE AGGLOMERATION AU SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DES BASSINS VERSANTS DU TREC, DE LA GUPIE ET DU MEDIER

Exposé des motifs

Par délibération n°D2019A06 du 14 février 2019, Val de Garonne Agglomération a transféré pour partie sa compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI) au syndicat mixte d'aménagement des bassins versants du Trec, de la Gupie et du Médier.

Conformément aux statuts du syndicat mixte d'aménagement des bassins versants du Trec, de la Gupie et du Médier ; et suite au transfert partiel de sa compétence GEMAPI, l'Agglomération doit désigner ses représentants.

Le transfert de compétence correspond au bassin versant du Trec, de la Gupie, du Médier et des petits affluents de Garonne sur 23 Communes de l'Agglomération. La compétence de gestion du système d'endiguement et du ressuyage des crues de Garonne n'a pas été transféré à ce syndicat.

Val de Garonne Agglomération doit désigner pour ce syndicat 13 délégués titulaires et 13 délégués suppléants.

M. le Président propose, comme le permet les articles L 5711-1, 5211-1 et L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales de ne pas procéder à ces élections à bulletin secret, mais au scrutin public.

Le Conseil Communautaire,

Décide à l'unanimité de voter au scrutin public.

Désigne les délégués titulaires et suppléants de Val de Garonne Agglomération au syndicat mixte d'aménagement des bassins versants du Trec, de la Gupie et du Médier comme suit

	Titulaires	Communes	Suppléants	Communes
1	Jérôme BISSIERES	Agmé	Annie UTEAU	Beaupuy
2	Alain LERDU	Birac sur Trec	Emmanuelle PIOVESAN	Castelnau sur Gupie
3	Guy IANOTTO	Castelnau sur Gupie	Francis LATRILLE	Caubon St Sauveur
4	Jean-Jacques CAPDEVILA	Escassefort	Eric DELMOTTE	Caubon St Sauveur
5	Jean-Louis MARCHI	Gontaud de Nogaret	Emmanuel MORIZET	Fauguerolles
6	Ulysse SUC	Mauvezin sur Gupie	Deny AULANET	Jusix
7	Séverine CHASTAING	Marmande	David GUARDIOLA	Lagupie
8	Michel COUZIGOU	Saint Avit	Jean-Louis DUPUY	Longueville
9	Nadine LE JEUNE	Saint Barthélémy d'Agenais	Jean-Pierre REGINATO	Puymiclan
10	Jean-Michel POIGNANT	Saint Pardoux du Breuil	Alain DESCRAMBES	Saint Martin Petit
11	Serge CADRET	Seyches	Thierry CAMBE	Sainte -Bazeille
12	Denis DUTEIL	Taillebourg	Francis CECCATO	Sénestis
13	Christophe COURREGELONGUE	Virazeil	Monique VALENTI	Virazeil

Autorise M. le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette délibération

Résultat du vote		
Votants	78	
Pour	78	
Contre	0	
Abstention	0	

Publication / Affichage
Le 28/07/2020

Fait à Marmande le 23 juillet 2020

Jacques BILIRIT
Président de Val de Garonne Agglomération